Chers parents,



Félicitations pour la naissance de votre bébé ! Nous vous souhaitons chaleureusement la bienvenue au sein de notre service.
L'arrivée d'un bébé donne un sens tout différent à l'existence. De temps à autre, il peut arriver qu'un nouveau-né ait besoin de soins supplémentaires après sa naissance et soit admis au service de néonatalogie. Cette situation suscite des incertitudes et de nombreuses questions. Dans cette brochure, nous vous donnons toutes les informations qui vous seront utiles.
N'hésitez cependant pas à nous contacter si vous avez d'autres questions à poser ou des considérations à exprimer.
Vous pouvez nous joindre nuit et jour par téléphone aux numéros 056 52 24 98 ou 056 52 24 95.

Le service de néonatalogie

Qui va s'occuper de votre bébé ?

L'équipe du service de néonatalogie est composée essentiellement de sages-femmes. Elles travaillent en étroite collaboration avec les pédiatres afin de dispenser les meilleurs soins à votre nouveau-né. Les pédiatres examinent votre bébé chaque jour et adaptent spécifiquement son traitement en fonction des besoins du moment. Durant votre séjour à la maternité, le pédiatre vous rendra visite chaque jour dans votre chambre pour vous informer de l'état de santé de votre bébé. Si ce dernier doit séjourner plus longtemps au sein du service, vous pourrez rencontrer chaque semaine le pédiatre référent. Ce rendez-vous peut être programmé à l'avance. Après votre départ de l'hôpital, il vous est toujours loisible de contacter le service.

azdelta
Uw ziekenhuis.

0520 5758-FR 01-07-2019

En visite auprès de votre nourrisson

Les parents sont toujours les bienvenus. Nous estimons qu'il est important que les parents puissent passer un maximum de temps avec leur enfant. Pour des raisons pratiques, nous tenons à jour un agenda où vous pouvez noter à quel moment vous envisagez de rendre visite à votre bébé.
Les bébés hospitalisés dans notre service sont souvent très sensibles aux infections provenant de l'extérieur; c'est pourquoi nous attachons énormément d'importance à l'hygiène au sein de notre service. Lors de chaque visite, nous vous demandons donc de vous laver les mains, de les désinfecter et d'enlever toutes vos bagues et vos bracelets. Si vous avez un rhume ou un bouton de fièvre, portez un masque de protection couvrant votre bouche et votre nez.
Nous comptons sur la discrétion des parents et nous apprécions qu'ils s'occupent exclusivement de leur propre enfant. Lors de votre première visite, nous vous remettons une photo de votre bébé. Vous pouvez vous aussi prendre des photos pendant tout le temps où il séjournera chez nous.

Les visites autres que celles des parents ne sont pas autorisées, en raison de la vulnérabilité des bébés et de leur sensibilité aux infections. Nous espérons pouvoir compter sur votre compréhension.

Alimentation

L'alimentation la plus naturelle pour un nouveau-né ou un bébé prématuré est l'allaitement au sein. Le lait maternel est adapté à l'âge du nourrisson et contient de nombreux anticorps dont les prématurés ont d'autant plus besoin pour fortifier leur système immunitaire. L'allaitement au sein réduit le risque de problèmes gastro-intestinaux, d'infections et d'allergies alimentaires. La plupart des bébés, même prématurés, tètent très bien mais parfois de manière peu efficace. Le mouvement de déglutition coordonné ne s'acquiert progressivement qu'à partir de la 34e semaine de grossesse.
Apprendre à se nourrir requiert donc du bébé prématuré un processus de maturation parfois fort long pour lequel il faut recourir au tire-lait ou à des laits artificiels. Dès que l'état de votre bébé le permet, nous autorisons la mise au sein.

Les horaires d'allaitement appliqués par le service sont les suivants :

8 séances d'allaitement : 1h30 - 4h30 - 7h30 - 10h30 - 13h30 - 16h30 - 19h30 - 22h30
7 séances d'allaitement : 8h30 -12h - 15h30 - 19h - 22h - 1h30 - 5h
6 séances d'allaitement : 2h - 6h - 10h - 14h - 18h - 22h

Soins

Les parents ont une tâche très importante à remplir. En effet, votre bébé profite de votre présence, de vos caresses et du son familier de votre voix. Nous sommes convaincus que la relation parent-enfant est au moins aussi importante que les soins pour la croissance et le développement du nouveau-né. Il peut arriver que votre bébé soit en train de dormir à votre arrivée. Il est important que vous respectiez ce sommeil. Plus votre enfant pourra avoir de repos, mieux il grandira et récupérera. L'idéal serait donc que vous veniez en visite au moment où votre bébé est éveillé. Demandez donc à la sage-femme à quels moments se déroulent les soins et l'on nourrit votre enfant. Vous pourrez alors participer vous-même à ces soins, lui donner à manger, le cajoler et de câliner pour autant que son état le permette.
Les soins de votre bébé sont prodigués chaque matin. Nous pouvons nous en charger mais vous pouvez également le faire. Nous pesons l'enfant et en fonction de son état, il/elle reçoit un bain. Le contact peau contre peau est également très important car il renforce la relation parent-enfant.

Que devez-vous emporter avec vous ?

Vous pouvez emporter un petit maillot de corps et un bonnet à utiliser en couveuse. Une couverture douce peut aussi s'avérer agréable pour les moments « kangourou ». Lorsque votre bébé pourra être mis au lit, vous pourrez l'habiller avec ses propres vêtements. Vous pouvez aussi lui apporter un doudou à cajoler (petit, lavable, doux - mais pas une peluche) que vous déposerez à côté de lui dans la couveuse ou le berceau. Nous vous conseillons de laver la couverture et le doudou une fois par semaine. Les dessins de ses frères ou sœurs pourront décorer la couveuse ou le petit lit. Ainsi, ils seront eux aussi impliqués dans l'arrivée de leur petit frère/ petite sœur.

Vous ne devez pas emporter de produits de soins. Nous disposons de tout le nécessaire dans notre service. Lors de votre départ de l'hôpital, vous reprendrez tout ce qui reste.

Consultations postnatales

Lorsqu'un nouveau-né séjourne plus de 7 jours à l'hôpital, il est possible de prolonger le congé postnatal. La mère peut le prolonger du nombre de jours d'hospitalisation de son bébé, à compter du huitième jour. L'attestation destinée à l'employeur et à la mutuelle peut être demandée à l'accueil.
Une mère qui vient d'accoucher a droit à une consultation postnatale auprès d'une sage-femme, sans prescription du médecin. Un certain nombre de consultations sont remboursées par la mutuelle. L'hôpital offre également la possibilité de se rendre sur place pour consulter une sage-femme.

Contact

Service de néonatalogie de l'AZ Delta
Campus de Menin
t 056 52 24 98

www.azdelta.be

Source : service de néonatalogie, 1 juillet 2019